

L'an mil neuf cent soixante quatorze, le Vendredi 7 Juin, à 15 Heures, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en DEUXIEME SESSION ORDINAIRE au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel HOARAU, Premier Adjoint faisant fonctions de Maire.

Etaient présents :

MM. HOARAU Marcel - GERARD Marc - BEDIER Francis - TESSIER Jacques - FOSSARD Charlemagne - Mme JASMIN Eléopold - MM. FERRERE Chantilly - BOYER Bruno - APAVOU Antoine - ROBERT Valère - FONTAINE Frantz - LICHARDY André - AFFEJEE Abdoul-Hack - Mme FUTHAZAR Hugues - MM. TANDRYA Fred - MONDON Jean-Claude - LAPIERRE Marcel - Mme PAYET André - MM. NANDO Raymond - RAMASSAMY Adolphe - PICARD Antoine - AFFEJEE Jack - LAURET Gérard - BOYER Eric.

Etaient représentés :

M. le Docteur THEVENIN Marc par M. Marc GERARD  
M. RIVIERE Maxime par M. Marcel HOARAU  
Mme ROCHE Valère par M. Gérard LAURET  
M. le Docteur MAINGARD Paul par M. TESSIER Jacques  
M. DE BALBINE Alexandre par M. LICHARDY André

Absents du Département :

M. Auguste LEGROS  
Mme Jules BENARD.

Absent excusé :

M. CHANE KUNE Maurice

NOTA - Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie de St-Denis le 15 JUIN 1974 et que le nombre de Conseillers présents a été de 24 sur 37 Conseillers en exercice./.

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 AVRIL 1884, sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. PICARD Antoine ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées./.

Le Maire Adjoint,

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :